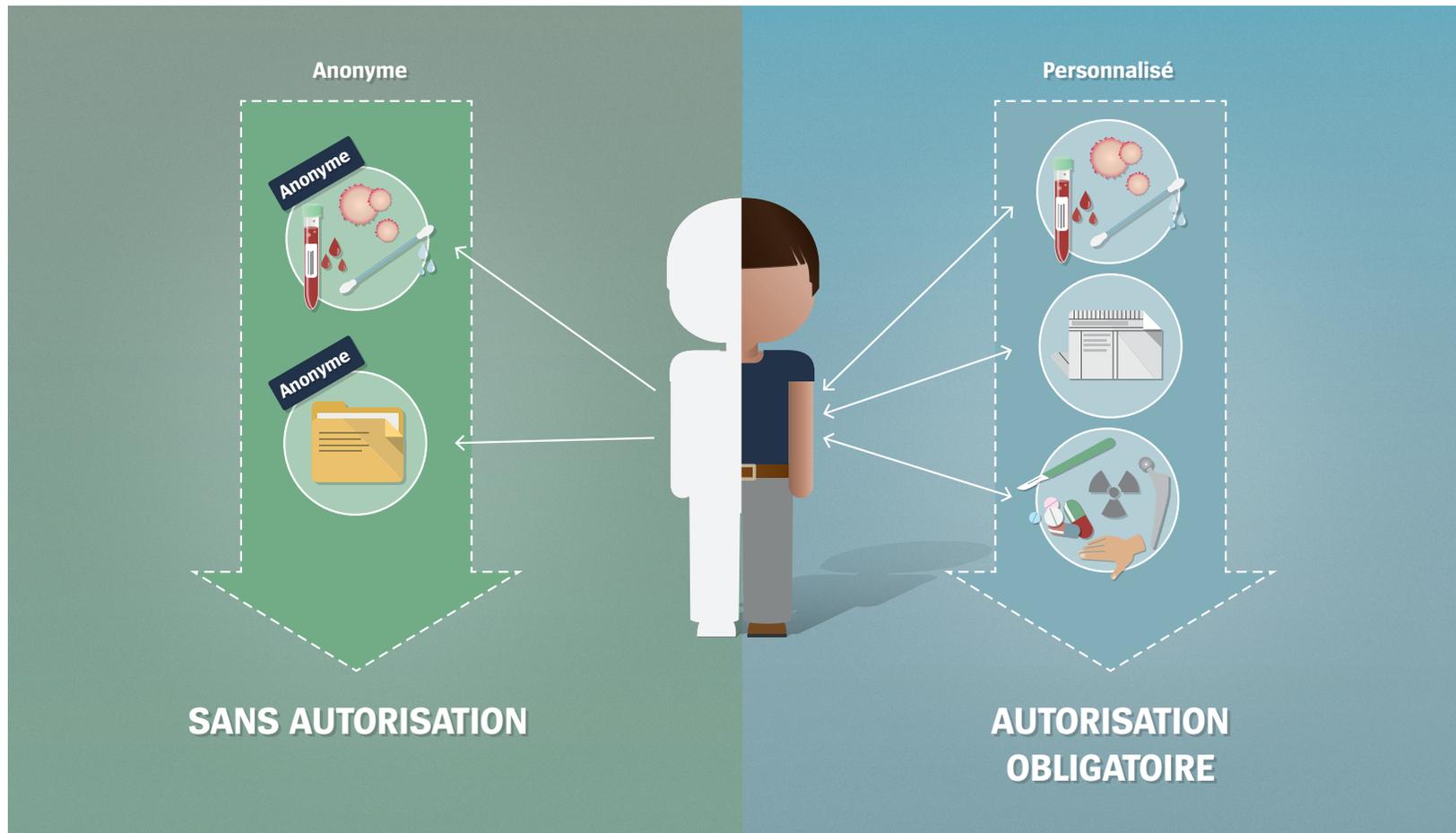


Demandes et procédures

Autorisation des projets de recherche

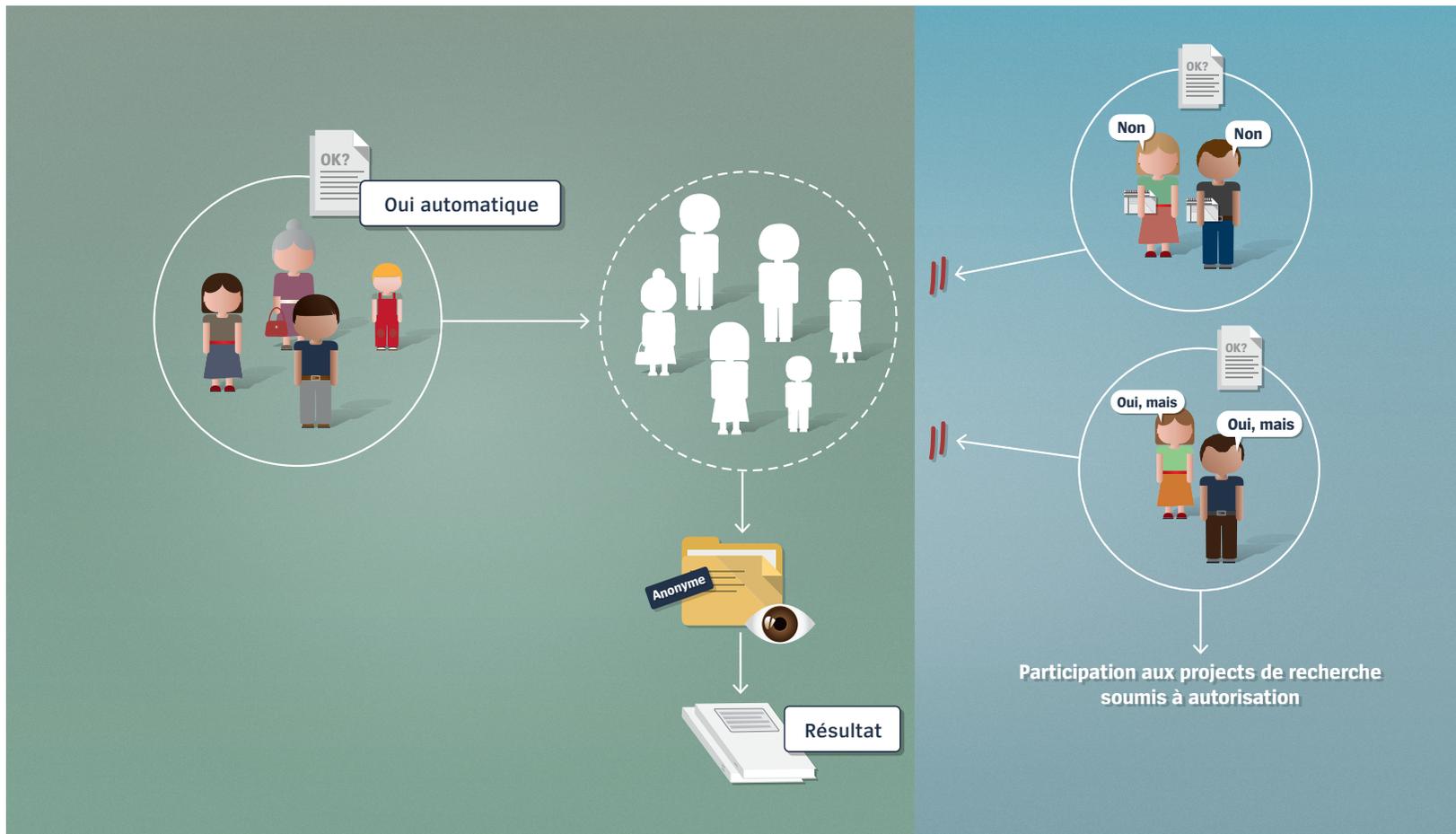


Projets de recherche sur l'être humain soumis ou non à autorisation

Les projets menés avec des données anonymisées ne sont pas soumis à autorisation, tandis que les projets menés avec des données traçables ou nécessitant des interventions actives sur les participants en nécessitent une.

Demandes et procédures

Projets non soumis à autorisation

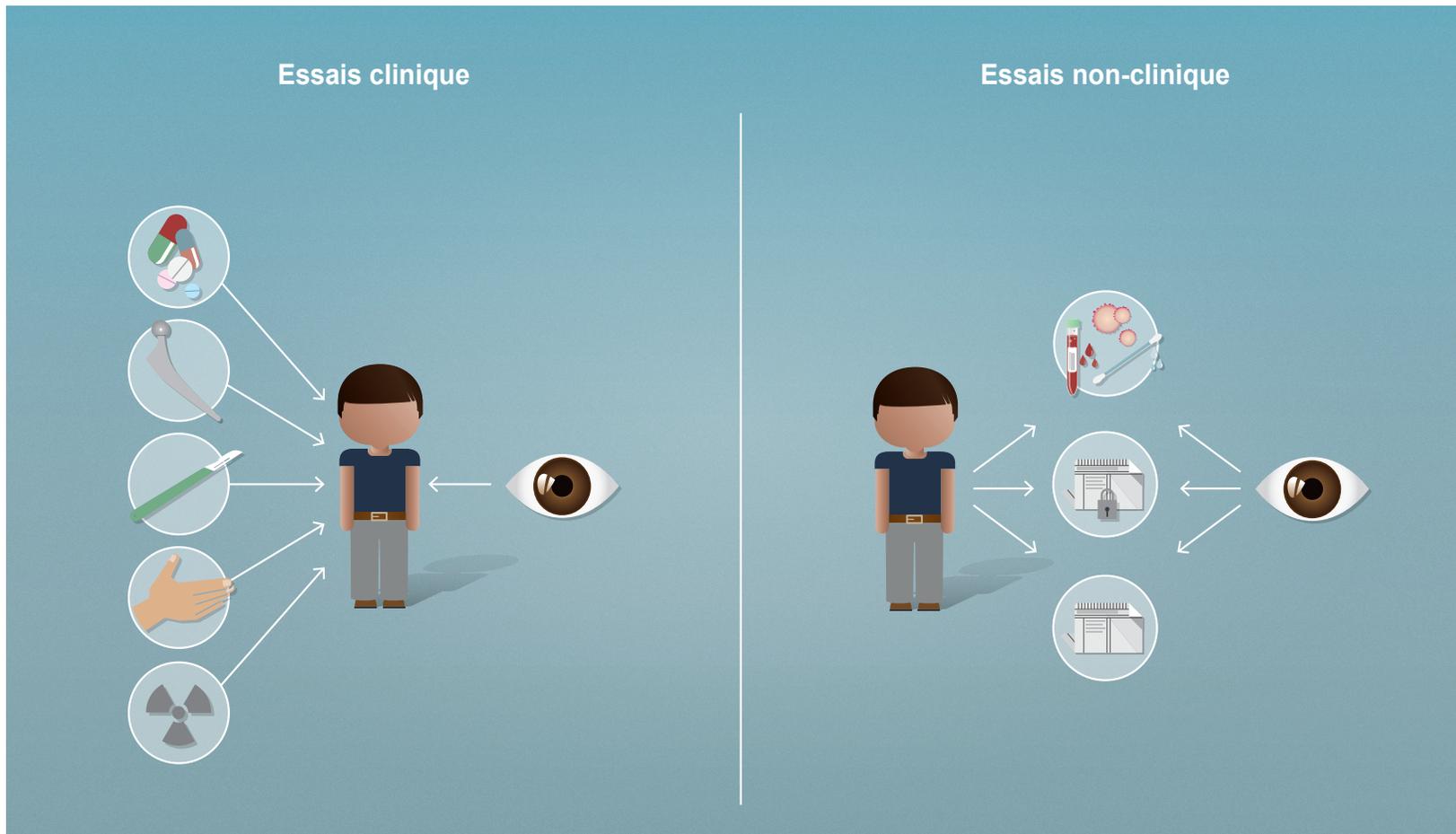


Projets non soumis à autorisation

Les projets menés avec des données ou des échantillons anonymisés ne nécessitent pas d'autorisation. Les personnes qui mettent à disposition du matériel biologique et des données génétiques sont informées sur l'anonymisation des données les concernant. Elles ont la possibilité de refuser que ces dernières soient utilisées en s'opposant à leur anonymisation et, par conséquent, à leur éventuelle réutilisation.

Demandes et procédures

Projets de recherche sur des personnes soumis à autorisation

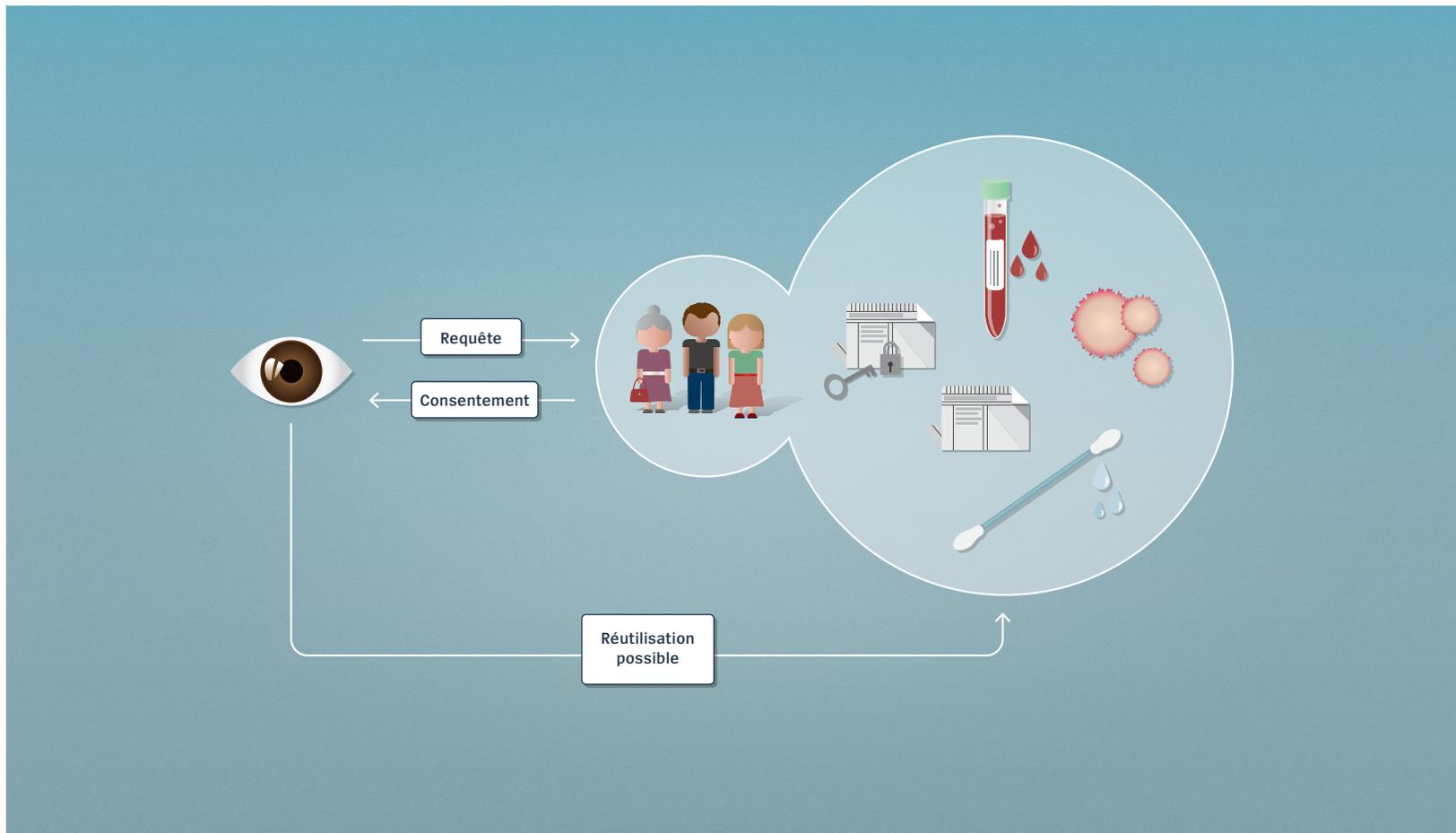


Projets de recherche sur des personnes

Les projets de recherche menés sur des personnes peuvent être subdivisés en deux groupes, en fonction du type d'effets qu'ils exercent sur les participants.

Demandes et procédures

Projets soumis à autorisation dans le domaine de la réutilisation

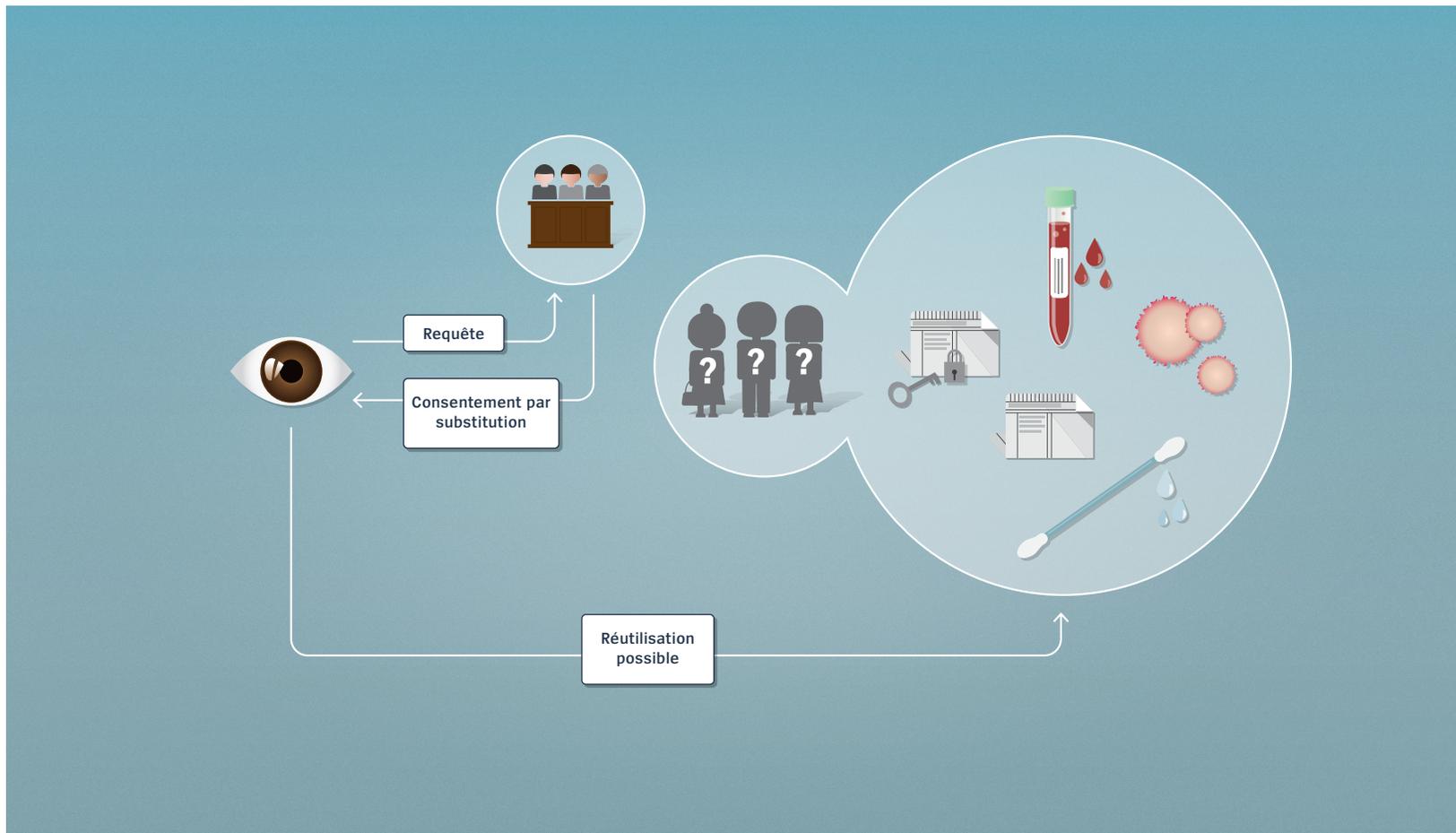


Consentement a posteriori

Le chercheur prend directement contact avec les personnes concernées afin de recueillir leur consentement à la réutilisation de leurs données ou du matériel biologique.

Demandes et procédures

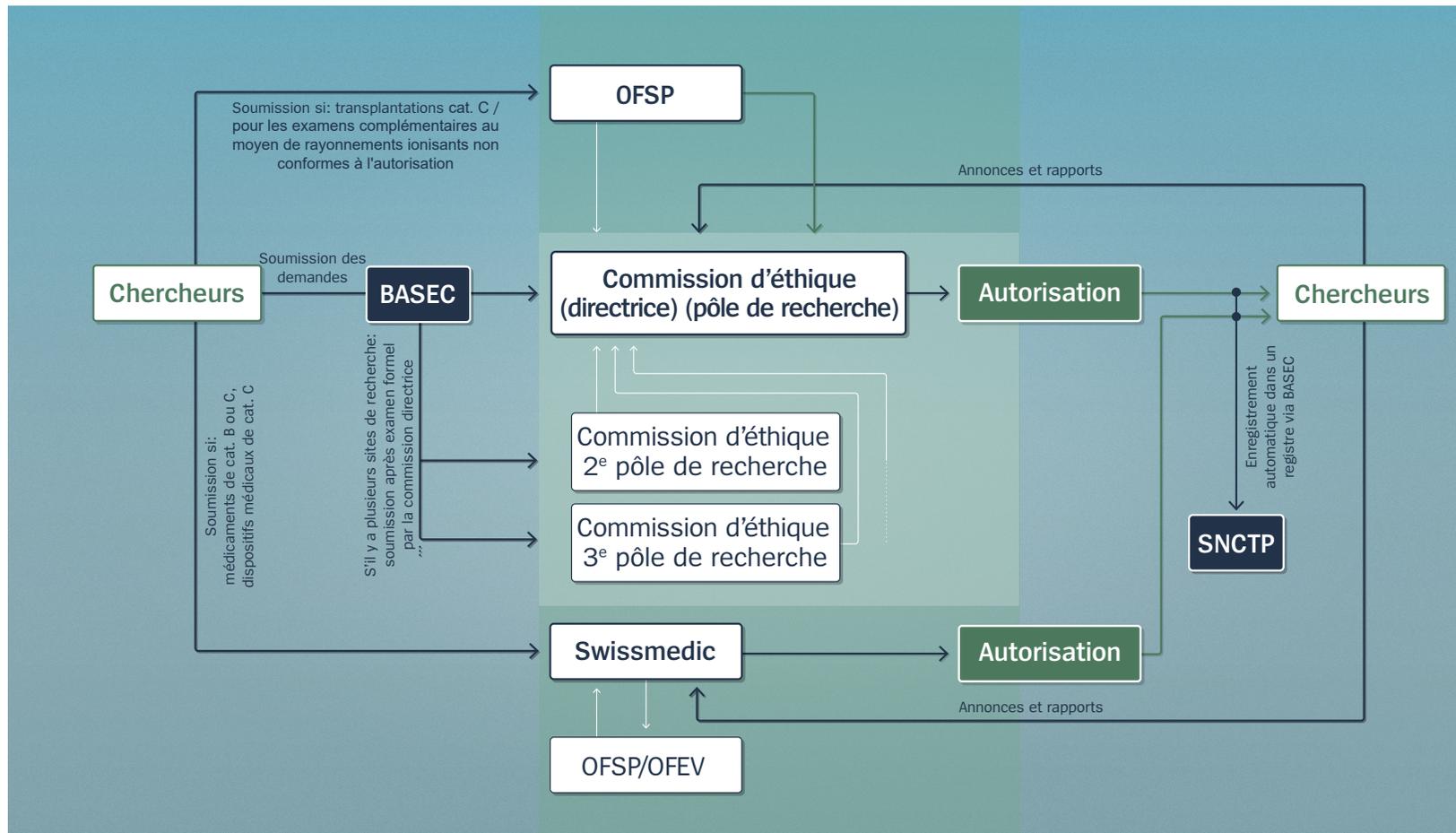
Projets soumis à autorisation dans le domaine de la réutilisation



Consentement par substitution

Si le chercheur n'est pas en mesure de prendre directement contact avec les personnes concernées, il peut solliciter un consentement par substitution auprès de la commission d'éthique pour utiliser le matériel.

Demandes et procédures Soumission des demandes

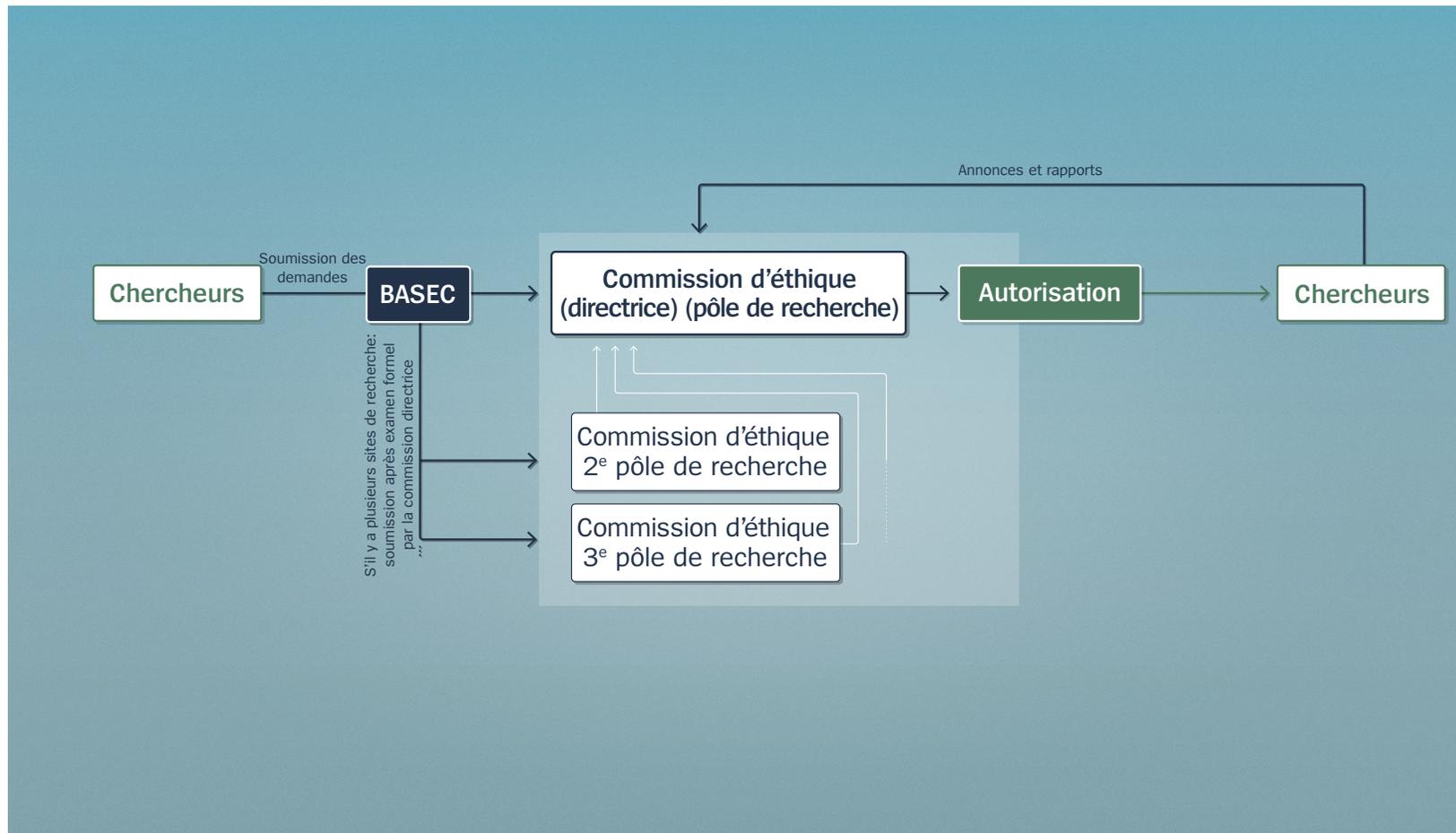


Soumission des demandes pour les projets de recherche menés sur des personnes

Selon le type du projet de recherche, la demande doit être adressée à une ou plusieurs commissions d'éthique; dans certaines circonstances, elle doit de plus être soumise à Swissmedic ou à l'OFSP.

Demandes et procédures

Soumission des demandes



Soumission des demandes pour les projets de recherche non menés sur des personnes

Selon le type du projet de recherche, la demande doit être adressée à une ou plusieurs commissions d'éthique.